

RECRUTEMENT SECTION SPORTIVE FOOTBALL du collège M. BERTHELOT de Nogent-Sur-Oise

INFORMATIONS PRÉALABLES



Chers parents d'élèves,

Si votre enfant est passionné de football et souhaite intégrer un dispositif pour l'aider à concilier harmonieusement la pratique de son sport et son parcours de collégien ? Il peut tenter de **postuler pour intégrer la Section Sportive Football** du collège Marcelin Berthelot.

PRESENTATION RAPIDE DE LA SECTION du collège BERTHELOT :

La Section Sportive Football est une option permettant aux élèves de suivre deux entraînements hebdomadaires supplémentaires de Football, encadrés par un entraîneur diplômé d'état, dans le cadre d'un emploi du temps scolaire aménagé (les élèves suivent les mêmes heures de cours que les autres sixièmes mais finissent deux fois par semaine à 15h35 pour pouvoir s'entraîner). Ces deux entraînements viennent s'ajouter aux entraînements proposés par le club. (Attention, il s'agit d'augmenter le volume d'entraînement de l'enfant afin de favoriser sa progression, pas de remplacer les créneaux proposés par le club).

La Section aide l'enfant à concilier harmonieusement sa vie scolaire et sa vie sportive pour son entrée au collège.

➤ Elle est à destination des élèves :

- Filles ou garçons passionnés de football, pratiquant le football en club ou ayant à minima un niveau équivalent,
- Ayant une attitude respectueuse au sein de leur école ou ayant des intentions fermes et affirmées d'un changement en ce sens au collège (une charte rigoureuse sera soumise à l'élève dès la rentrée scolaire),
- Etant motivés pour donner leur maximum sur le plan scolaire à la rentrée prochaine .

Il est important pour le candidat de comprendre que **La Section Sportive Football du collège Berthelot est un projet tant sportif que Scolaire**. Il vise évidemment à l'amélioration du niveau footballistique de l'élève en lui permettant de s'entraîner plus mais il vise également à l'appropriation de comportements scolaires et citoyens rigoureux.

Tous les aspects du projet doivent être acceptés et même souhaités par l'élève afin que l'option soit vécue comme une expérience positive et enrichissante.

COMMENT POSTULER ?

ETAPE 1 :  **Les dossiers complets (les 2 pages ensemble) sont à renvoyer pour le MERCREDI 19 MARS au plus tard**

→ Soit **PAR MAIL** (scanné ou en photo) à l'adresse suivante : Elise.Issartel@ac-amiens.fr (vous devez recevoir un accusé de réception sous 1 semaine sinon merci de contacter Mme ISSARTEL)

→ Soit **DIRECTEMENT AU COLLEGE BERTHELOT**, 13 rue du Moustier, en les déposant à l'accueil ou dans la boîte aux lettres du collège



ÉTAPE 2 :  **Vous recevrez une convocation par SMS pour les tests sportifs sur terrain qui auront lieu le VENDREDI 28 mars après-midi**

 seuls les élèves ayant rendu le dossier complet et dans le temps recevront le SMS de convocation aux tests physique précisant le lieu les horaires.



ETAPE 3 :  **Les résultats d'admission vous seront communiqués le 31 mars**

Précision concernant les élèves dont le collège Berthelot n'est pas le collège de secteur : Cette année, nous avons anticiper la date des tests afin que vous puissiez avoir les résultats avant la date limite de demande de dérogation pour le collège Berthelot (le 04 AVRIL). Aussi, **MERCI D'ATTENDRE DE SAVOIR SI VOTRE ENFANT EST ADMIS EN SECTION SPORTIVE** à l'issue des phases de recrutement pour entreprendre la demande dérogation. Nous vous fournirons une attestation de réussite aux tests de sélection si tel est le cas.

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires vous pouvez me contacter au 06 77 11 51 53 ou sur l'adresse mail Elise.Issartel@ac-amiens.fr.
Sportivement,

Mme Issartel, responsable de la Section Sportive Football du Collège Marcelin Berthelot